



Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy



Association loi 1901 - Compagnie d'Arc - Préfecture: n° 83 226 (28/09/1983) - F.F.T.A. n° 08 91 167 - F.F.H. n° 10 91 27101 - Jeunesse et Sports: n° 91S621 - Siège social: adresse du président

Nous sommes heureux de vous inviter à participer à notre

Concours en Salle 2 x 18m



Les 3 et 4 Novembre 2018

(Sélectif au Championnat de France)

Gymnase Alexandre Rideau II (RN191 - Gymnase du stade de foot) - Parcours fléché 

SAMEDI ==> 11h00 (*) - 15h00

(*) **Priorité Handisport** (voir mandat sur le site <http://archerscrifh.fr/>) et **Découverte jusqu'au 20 Octobre, ensuite ouvert à tous.**

Les archers handisports non autonomes doivent être accompagnés pour leur tir.

Découverte (n'ayant jamais fait de concours l'an dernier ou moins de 430 pts,

Blasons identiques aux catégories ci-dessous - Distance 18m - Classement à part).

Récompenses handisport et découverte à la fin du tir

DIMANCHE ==> 9h00 - 13h30

Ouverture du greffe 1h avant chaque départ - Inspection du matériel 15 min avant chaque départ

Échauffement : 2 volées d'essais - Rythme des tirs : AB/CD

**9.00 €
toutes
Catégories**

BLASONS	P (3)	B	M	C	J	S1	S2	S3
Arc Classique	80	60		40 ou Trispots Vertical (1)				
Arc à Poulies				Trispots Vertical				
Bar Bow				60	40 (2)			

(1) **Choix à confirmer à l'inscription** - (2) **Scratch (J+S+V+SV)**

3) **8/9/10 ans Si puissance arc + de 18# Certificat médical par médecin agréé FFTA**

Préinscription par courrier électronique à : mennecy.salle@free.fr

Courrier : **Claude PORTE** - 12 avenue du Maréchal Davout 91 800 BRUNOY

Tél 06 70 41 11 81 (jusqu'à 19h00) - (Chèques à établir à l'ordre de la C.A.M.V.)

La remise des récompenses aura lieu le Dimanche soir vers 17h45, suivie du pot de l'amitié

Individuelles => aux 3 premiers par catégorie (classique, poulies, arc nu)

Catégorie Spéciale Mennecy, Senior 4 (70 ans et + le jour du concours)

Equipes (à déposer avant le tir du 1er archer) => Coupe à la 1^{ère} équipe :

- **Equipe mixte (homme/femme) classique et poulies**
- **De poussin à junior mixte (si 3 équipes ou plus inscrites)**

Fournir un des justificatifs prévus au règlement

Tenue blanche ou de Club appréciée - chaussures de sport propres obligatoires

Buvette et buffet permanents sur place

La Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy vous salue !

L'utilisation des flèches en carbone est laissée sous l'entière responsabilité des archers du fait de la non adaptation de la ciblerie.

La puissance des arcs à poulies est limitée à 60 livres

Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy - Tir Salle 2 x 18 m
Les 3 et 4 Novembre 2018

Club :

Responsable des inscriptions :Tél :

Adresse : Code Postal : Ville :

Adresse électronique :

NOM - Prénom	N° Licence	Cat	H / F	Découverte	Equipe	Type d'arc			Cocher si choix blason trispots	HORAIRE			
						CL	CO	SV		Samedi 3		Dimanche 4	
										D1	D2	D3	D4
										11h00	15h00	9h00	13h30

Total à payer par chèque à l'ordre de la **Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy** ou **C.A.M.V.**
et envoyer à : **Claude PORTE** - 12 avenue du Maréchal Davout - 91 800 BRUNOY

9,00 € xarchers, soit au total :€.